

Tessier p 2 etc

**L'empreinte
des pratiques communautaires
dans la Petite-Nation et la Vallée-de-la-Lièvre :
impact social et économique**



Recherche réalisée par Danièle Tessier
avec la collaboration de Susie Roussel
Novembre 1998



**Corporation de développement communautaire
Rond Point**

Remerciements

Cette recherche a été réalisée par la Corporation de développement communautaire Rond Point (CDC Rond Point) qui a invité différents partenaires à se joindre au projet.

Grâce à une subvention de la Direction des Ressources Humaines Canada, 2 personnes ont été embauchées afin de réaliser cette recherche.

La contribution des organismes répondants est au coeur de ce travail et nous les remercions chaleureusement du temps qu'ils nous ont accordé.

L'Université du Québec à Hull a coopéré en donnant accès à ses ressources. Monsieur Louis Favreau et son assistante de recherche, Madame Lucie Beaudoin, ont fourni des pistes éclairantes pour démarrer le projet. Monsieur Jean-Pierre Deslauriers a également offert son apport à la méthodologie.

Le Bureau de Liaison Université-Milieu (BLUM) de l'UQAH a fourni, tout au long du projet, un soutien technique considérable en donnant accès à des ordinateurs et logiciels nécessaires à la compilation des données quantitatives. Le groupe Desnoyers Racine a, quant à lui, offert gracieusement une formation sur le logiciel Excell.

Les 2 CLSC du territoire, de même que la Régie Régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (RRSSSO), ont répondu à nos demandes d'informations de manière à nous fournir des données de qualité.

Merci à l'équipe du projet-colloque, Mesdames Huguette Perron, Jacynthe Bolduc et Ingrid Savoie ainsi que Monsieur Robert Lalonde, dont le support à l'ensemble du projet a été largement apprécié.

La Maison de la Famille Petite-Nation nous a offert refuge lors du verglas en acceptant de nous héberger temporairement dans ses bureaux.

À Montréal, Madame Andrée Boucher, politicologue, a discuté, avec nous, de l'ensemble du projet, de même que Mesdames Sylvie Desbiens et Francine Moreau, toutes deux en travail social, qui ont également fourni leur point de vue.

Ce fut donc un travail d'équipe et de collaboration fructueux qui nous a permis de vous présenter ces résultats.

Merci!

L'empreinte des pratiques communautaires dans la Petite-Nation et la Vallée-de-la-Lièvre : impact social et économique



Recherche réalisée par Danièle Tessier
avec la collaboration de Susie Roussel
Novembre 1998



**Corporation de développement communautaire
Rond Point**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
Le mandat de recherche	1
La méthodologie de recherche	2
Le questionnaire	2
Les organismes répondants	3
L'approche	4
La base de la recherche : les acquis du mouvement communautaire	5
PARTIE I Le territoire	
<i>Où nous nous situons</i>	7
1.1 Caractéristiques du territoire : quelques repères	7
1.2 Le territoire vu par les organismes répondants	10
PARTIE 2 Le mouvement communautaire	
<i>Ce que nous véhiculons</i>	13
2.1 Définition et rôle du secteur communautaire	13
2.2 Autodéfinition des organismes communautaires	13
2.3 Les valeurs portées par les organismes communautaires	14
PARTIE 3 Les organismes communautaires du territoire	
<i>Ce que nous sommes</i>	15
3.1 Champs d'intervention et nombre moyen d'années d'existence	15
PARTIE 4 Problématiques et projets	
<i>Ce que nous faisons</i>	19
4.1 Des problématiques incontournables	19
4.2 Contextes sociaux, problématiques, projets et finalités : une typologie	19
4.2.1 La pauvreté et son corollaire : tisser des liens de solidarité	21

4.2.2	Un contexte familial déstructuré : activer l'intégration sociale des jeunes	22
4.2.3	Un contexte social en déséquilibre : favoriser des stratégies de développement local	23
4.2.4	Un contexte où l'État désengage : maintenir des services essentiels	25

PARTIE 5 Impact social

Ce que nous redonnons 29

5.1	Nombre d'utilisateurs et de participations et/ou d'interventions	29
5.2	Nombre de bénévoles impliqués	32
5.3	Mobilisation collective	33
5.4	Impact des interventions	34
5.5	Le «capital social»	35

PARTIE 6 Impact économique

Ce que nous valons 37

6.1	Vue d'ensemble des revenus des organismes communautaires	37
6.2	Revenu global	38
6.2.1	Sources de revenus gouvernementales	40
6.2.2	Sources de revenus directs d'autofinancement	40
6.2.3	Budget de fonctionnement	41
6.3	Revenus indirects d'autofinancement	41
6.3.1	Les ressources humaines	42
6.3.2	Les ressources matérielles	43
6.4	Contribution à l'économie locale	44
6.5	Les programmes d'employabilité	44
6.6	Les emplois au sein des organismes communautaires	46
6.6.1	Le statut en emploi	47
6.6.2	Les catégories d'emplois	48
6.6.3	Les salaires	48
6.6.4	La formation des employés	50

PARTIE 7	Participation et concertation	
	<i>Comment nous nous impliquons</i>	53
7.1	Motivations justifiant la participation des organismes	53
7.2	Nature des relations avec le secteur public	55
7.3	Nature des relations au sein des divers secteurs	56
7.3.1	La pauvreté et son corollaire	59
7.3.2	Un contexte familial déstructuré	59
7.3.3	Un contexte social en déséquilibre	59
7.3.4	Un contexte où l'État se désengage	60
7.4	Nature des relations au sein de la communauté	61
PARTIE 8	Reconnaissance des organismes communautaires par l'État	
	<i>À quoi nous tenons</i>	63
8.1	Perception de la reconnaissance par l'État	63
8.2	Les enjeux de cette reconnaissance	63
8.3	L'économie sociale	66
CONCLUSION		69
ANNEXE I	Liste des organismes répondants, champs d'intervention et nombre d'années d'existence, Petite-Nation	75
ANNEXE II	Liste des organismes répondants, champs d'intervention et nombre d'années d'existence, Vallée-de-la-Lièvre	76
ANNEXE III	Répartition des organismes sur le territoire de la Petite-Nation et de la Vallée-de-la-Lièvre selon leur nombre, leur champ d'intervention et le nombre moyen d'années d'existence	77
ANNEXE IV	Liste des graphiques	78
ANNEXE V	Liste des tableaux	79
BIBLIOGRAPHIE		81

INTRODUCTION

Le mandat de recherche

En désirant assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement social et économique de son milieu, la Corporation de Développement Communautaire Rond Point (C.D.C. Rond Point) a mis sur pied, à l'automne 1997, un projet de recherche.

Cette recherche a pour but de mesurer, définir et promouvoir l'apport du milieu communautaire au sein du territoire de la Petite-Nation et de la Vallée-de-la-Lièvre, à partir de la mission que celui-ci entend se donner.

Deux objectifs permettent de valider les pratiques communautaires du territoire ciblé pour l'étude.

Un premier objectif consiste à caractériser ce que sont les organismes communautaires comme force de transformations sociales et économiques en mesurant leur impact économique et social.

Un second objectif vise à cerner l'impact des changements sociaux et économiques sur les groupes communautaires et à déterminer leurs positions, projets et modes relationnels auprès des divers partenaires.

Sous l'angle des changements survenus au sein de la société et dont les impacts se font sentir quotidiennement dans nos pratiques et nos interventions, 4 thématiques permettent d'amorcer une réflexion plus poussée à propos des enjeux majeurs.

1. Ces changements affectent nécessairement la place que nous occupons et nous poussent à reconnaître, affirmer et revendiquer notre identité.
2. Nous sommes confrontés à de nouvelles problématiques, liées à la pauvreté et à la dévitalisation du tissu social, qui affectent nos membres et nos participants.
3. Nos pratiques se préoccupent de nouvelles formes de développement au sein desquelles se présentent de nouveaux partenaires.
- 4 L'État, les instances publique, privée et municipale de même que les autres organismes communautaires nous interpellent au sein de nouveaux rapports de négociation.

La méthodologie de recherche

À partir de ces 2 objectifs, il fallait recueillir des informations permettant de mesurer l'impact social et économique des pratiques des organismes communautaires de même que chercher à cerner leurs situations et positions face aux changements survenus. Deux perspectives, l'une qualitative et l'autre quantitative devaient être envisagées.

L'ensemble de la recherche a été réalisé entre les mois de novembre 1997 et juillet 1998.

Le questionnaire

Afin de mesurer l'impact social et économique des pratiques communautaires, divers questionnaires et portraits réalisés par des Corporations de développement communautaires à travers le Québec ont inspiré le questionnaire utilisé par la présente recherche.

Ces divers travaux ont permis de cerner l'ensemble des variables appliquées à ce type de recherche. À ce titre, nous remercions ces différentes CDC pour nous avoir donné accès à leur matériel¹. Le rapport de recherche produit par le Regroupement des Organismes Communautaires des Laurentides (ROCL) nous a largement inspiré quant à la mise en forme des résultats quantitatifs.

Par ailleurs, une revue de la littérature sur les dimensions appliquées au travail communautaire a permis de préciser notre approche et de cerner les changements survenus au sein des organismes communautaires.

Ainsi, à partir d'une lecture devant faire état des changements, les dimensions suivantes ont été retenues :

- Les caractéristiques et valeurs de l'organisme
- Les besoins et la situation de la population rejointe
- Les services et projets leurs étant destinés
- Les pratiques d'intervention; l'approche et les façons de faire
- La participation et les modes de concertation; les échanges
- Les discours sur les enjeux politiques actuels des organismes communautaires
- Les ressources matérielles, humaines et financières des organismes.

¹ Les CDC du Roc (Chicoutimi), du Bas-Richelieu, de Laval, de Baucé Etchemins, de Longueuil, de Beauharnois-Salaberry et de Drummond.

Il était ainsi possible de recueillir des indicateurs quantitatifs et du matériel qualitatif. La lecture que nous faisons des données qualitatives est le reflet des perceptions des répondants des organismes alors que les retombées économiques des organismes sont compilées, sur une base de données Excel, à partir de données tirées principalement des bilans financiers des organismes².

Compte tenu de la variété des champs d'intervention et afin de préciser le questionnaire, quelques pré-tests ont été effectués auprès de répondants choisis sur le territoire et distincts quant à leur problématique et le nombre d'année d'existence de leur organisme. À partir de ce matériel d'entrevue nous avons révisé le questionnaire et établi les dimensions à aborder.

Les organismes répondants

Trente-neuf (39) organismes sans but lucratif (OSBL) ont fourni les données nécessaires à cette recherche. Puisque les organismes communautaires rencontrés interviennent en majorité dans le domaine de la santé et des services sociaux, le découpage géographique correspond à celui des 2 CLSC du territoire.

Les critères de sélection étaient les suivants :

- Des organismes sans but lucratif (OSBL) intégrant dans leur structure un conseil d'administration.
- Des organismes se reconnaissant comme des organismes communautaires.
- Des organismes reconnus par leurs pairs (CDC Rond Point et comité orienteur projet colloque) comme ayant des pratiques communautaires.
- Des organismes dont les activités se déroulent sur le territoire de la Petite-Nation et de la Vallée-de-la-Lièvre(incluant les points de service d'organismes régionaux).
- Un dernier critère, qui visait à évaluer l'autonomie des organismes communautaires en lien avec leur mission, rend compte d'organismes se retrouvant en « zone grise ». En effet, selon le type de financement et les changements survenus au sein des orientations gouvernementales en matière des politiques familiales, quatre (4) organismes ne répondaient que partiellement à ce critère. Par contre, en raison de leurs pratiques communautaires, ils ont été retenus.

Ces groupes sont issus du mouvement communautaire, le plus souvent tributaires des acquis du mouvement des femmes.

² Le questionnaire est disponible à la CDC Rond Point.

Nous avons procédé par entretiens semi-directifs. Ces entretiens ont été réalisés durant les mois de janvier à mars 1998, au sein des organismes et ont duré entre 2 heures 30 minutes et 3 heures. En raison de la diversité des informations à recueillir, nous avons rencontré, dans la majorité des cas, les personnes au poste de direction ou de coordination des organismes.

L'approche

L'approche se voulait souple. Le questionnaire se voulait un outil de sensibilisation servant à amorcer une première réflexion devant se poursuivre à l'occasion du colloque tenu les 11 et 12 juin 1998 intitulé « *Pour faire changement...* »³.

Lors de cet événement, la présentation des résultats partiels de la recherche devait permettre d'étayer une réflexion sur nos pratiques, nos problématiques, nos rapports et sur notre identité.

Compte tenu de la situation des organismes répondants et de leur localisation territoriale, il est apparu important de présenter leur propos et préoccupations et de dresser un portrait permettant à ces derniers de se reconnaître et de se faire reconnaître.

Nous pouvons caractériser notre approche comme inductive, c'est-à-dire que nous procédons à partir des perceptions des répondants pour établir certaines régularités sociales. Nous pouvons également dire de notre approche qu'elle s'inspire à la fois d'une méthode qualitative et quantitative puisque, la compilation que nous avons effectuée, nous a permis de comptabiliser certaines récurrences.

À partir de la cueillette des données, nous avons procédé à la condensation des données pour établir une matrice de base. Celle-ci nous a permis de laisser émerger certaines relations décrites par les répondants et d'établir des *patterns*. Notre lecture de cette matrice s'est effectuée de manière horizontale et verticale.

Une lecture horizontale permettait de signifier les préoccupations et discours des répondants, alors qu'une lecture verticale permettait de cerner des récurrences sur un même aspect.

Compte tenu de cette approche et de nos objectifs de recherche, l'organisation d'une telle matrice devait s'opérer sur la base de la cohérence des propos des répondants.

³ Les actes de ce colloque sont disponibles à la CDC Rond Point.

Une première lecture des transcriptions des questionnaires a permis d'organiser les variables (questions) autour de trois aspects analytiques :

- Pratiques et problématiques
- Identité et modes d'intervention des organismes
- Enjeux et stratégies des organismes

Ces trois aspects permettaient de mettre en valeur : ce que nous sommes, ce que nous faisons et comment nous nous situons.

Par ailleurs, l'ensemble des données quantitatives compilées sur le logiciel Excell devait mettre en perspective l'impact économique des organismes communautaires. Cette seconde approche quantitative a permis d'établir un bilan des ressources des organismes.

Afin d'explicitier et d'illustrer bon nombre de données quantitatives, la moyenne et la médiane ont été utilisées. Ces deux mesures statistiques comparées permettent de vérifier la répartition équitable ou non des données. Ainsi, lorsqu'il y a un grand écart entre ces deux mesures, cela signifie que la répartition n'est pas égale. Au contraire, un écart réduit signifie une répartition davantage équitable.

La base de la recherche : les acquis du mouvement communautaire

« La présence ou l'absence d'un groupe dans le classement officiel dépend de son aptitude à se faire *reconnaître*, à se faire apercevoir et à se faire admettre, donc à obtenir, le plus souvent de vive lutte, une place dans l'ordre social et à échapper ainsi à l'existence *bâtarde* des « métiers sans nom »... » (Bourdieu, 1979 : 560)

Fort de trois décennies d'existence, l'organisation communautaire a su créer un réel mouvement social qui repose sur des valeurs de justice sociale et de justice humaine. Par sa participation active au sein de la société, le milieu communautaire a également permis l'élargissement de l'espace démocratique et constitue une force au sein de la société.

« Nous représentons aussi une importante force créatrice qui eut l'audace de mettre sur pied des cliniques populaires de santé bien avant que l'État organise son réseau de CLSC, des « cliniques juridiques » qui devaient éventuellement être intégrées au réseau des services juridiques actuels et un réseau de garderies populaires qui ont fait la démonstration de la nécessité de cet important service ». (CDC des Bois-Francis, 1986 : 216)

Voici qui illustre ce mouvement de revendications et de propositions qui a généré un leadership important, reconnu depuis comme interlocuteur sur la place publique.

Le milieu communautaire a toujours été porteur d'un projet de construction d'une société plus juste, plus libre et sans exclusion. Les groupes communautaires sont animés par des valeurs qui visent l'amélioration de la qualité de vie tant individuelle que collective dans une perspective de changement social : une solidarité qui s'enracine dans une vision du monde (CDC des Bois-Francs, 1986 : 68) ainsi qu'un projet démocratique qui repose sur des organismes sans but lucratif (OSBL) et sur une stratégie de prise en charge (Mathieu, 1996 : 20).

Par l'actualisation de lieux concrets, de projets et de ressources, le milieu communautaire favorise la mise en commun collective des personnes, des compétences, des ressources et des idées. Le milieu communautaire cherche avant tout à créer un espace de liberté pour les membres et usagers, un « lieu de solidarisation sociale » (Mathieu, 1996 : 89). Il se veut une alternative au système social et politique.

S'articulant autour d'une population donnée et des groupes qui composent une communauté, les organismes du mouvement communautaire s'inspirent de valeurs qui sont partagées par cette communauté sur la base d'intérêts similaires ou d'une situation géographique qui rassemble.

L'actualisation de la mission des organismes est de favoriser l'expression de ces valeurs par le regroupement de personnes qui s'unissent autour d'objectifs communs pour répondre à des besoins individuels et/ou collectifs.

Les membres et les usagers représentent la raison d'être des organismes. Les organismes communautaires favorisent, à divers niveaux, la participation de la population d'une localité ou d'une région et permettent aux gens qui s'impliquent de bénéficier, au sein de l'organisme, de la mise en valeur et reconnaissance de leurs compétences.

PARTIE I

Le territoire

Où nous nous situons

1.1 Caractéristiques du territoire : quelques repères

	Totale	Petite-Nation	Vallée-de-la-Lièvre
Population	44 789	15 012	29 777
Superficie	3 577	1 723	1 854

Petite-Nation

Dix-sept (17) organismes communautaires sont actifs dans cette région et desservent strictement la clientèle de la Petite-Nation. Un seul organisme dessert, dans une proportion de 30 %, une clientèle qui provient de l'extérieur de cette région.

- 38,5 % de la population est située sur le long de la route 148 entre les municipalités de Fassett, située à l'extrême Est de l'Outaouais, et Plaisance.
- 22 % de la population est concentrée dans la nouvelle municipalité fusionnée de St-André-Avellin et en fait une agglomération équivalente, en population, à la municipalité de l'Ange-Gardien.
- 39,5 % de la population se retrouve dans les municipalités du Nord : Ripon (canton et village), Notre-Dame-de-la-Paix, Montpellier, Vinoy et Chénéville, Lac Simon, Namur, Boileau, St-Émile de Suffolk, Duhamel et Lac-des-Plages.

La grandeur de cette région et l'étalement de la population incitent les habitants des régions périphériques, à l'est (Fasset) comme au nord (Lac-des-Plages), à se diriger vers des zones de services hors territoire : Hawkesbury (Ontario) et Lachute pour les gens de Fassett et St-Jovite pour les gens de Lac-des-Plages.

Vallée-de-la-Lièvre

Vingt-deux (22) organismes sont actifs sur ce territoire et 5 d'entre eux desservent les deux régions.

- 86 % de la population qui réside dans la Vallée-de-la-Lièvre vit à proximité de la zone semi-urbaine de Buckingham :
 - 66 % est concentré au sein des deux agglomérations avoisinantes de Buckingham et Masson-Angers
 - Thurso compte 8 % de la population.
 - L'Ange-Gardien, située à proximité de Buckingham, regroupe 12 % de la population.
- Le reste de la population (14 %) se distribue du sud-ouest au nord mais est relativement étalée en petites agglomérations ne dépassant pas les 678 habitants de Val-des-Bois (Mayo, Mulgrave et Derry, Bowman, Notre-Dame-de-la-Salette, Val-des-Monts(Poltimore), Lochaber canton et Lochaber partie-ouest).

Bien que certaines municipalités de la Vallée-de-la-Lièvre se retrouvent dans la même situation que celles de la Petite-Nation, la population y est plus concentrée soit 16 personnes au kilomètre carré comparativement à 9 pour la Petite-Nation.

Les données présentées au tableau suivant mettent en évidence la situation du territoire et éclairent certains facteurs problématiques vécus par les usagers desservis par les organismes communautaires répondants.

TABLEAU I :**QUELQUES INDICATEURS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DU TERRITOIRE ET DE L'OUTAOUAIS**

Indicateurs	Petite-Nation	Vallée-de-la-Lièvre	Outaouais
Famille vivant sous le seuil de la pauvreté (1991)	16,6 %	13, %	16,4 %
Revenu moyen des individus de 15 ans et plus (1991)	21 700 \$	27 200 \$	28 500 \$
Écart de revenu entre individus de sexe féminin et masculin (1991)	De 9 000 \$ à 10 000 \$ de moins pour les femmes		ND
Taux de personnes n'ayant pas atteint une 9e année (1991)	31,1 %	22,2 %	18,3 %
Taux de monoparentalité (1991)	12 %	11,7 %	14,2 %
Jeunes 15-24 ans (1996)	10,55 %	11,85 %	12,66 %
Jeunes 15-24 ans : Écart entre les données de 1991 et 1996	+1,5 %	-0,6 %	-1,1 %
Jeunes 20-24 ans : Écart entre les données de 1991 et 1996	+1,9 %	-0,2 %	-0,8 %
Personnes âgées de plus de 65 ans (1991)	14,9 %	10,1 %	8,6 %
Personnes âgées de plus de 65 ans (1996) (Écart 1991-1996)	15,9 % (+)	9,89 % (-)	9 % (-)
Estimation* des personnes âgées entre 0-64 ans ayant des incapacités (1991)	9,97 %	5,69 %	ND
Estimation* des personnes âgées de plus de 65 ans ayant des incapacités (1991)	10,65 %	3,02 %	ND
Sous-total	20,62 %	8,71 %	

ND : non disponible,

Direction de la Santé publique de l'Outaouais, RRSSSO,

Recensement 1991, 1996,

Statistique Canada, Enquête sur la santé et les limitations d'activités, 1991, **Estimations**

*Les marges d'erreur associées à ces estimations peuvent être élevées : il s'agit d'une population difficile à évaluer de manière précise. Aussi, ce sont les différences entre les deux régions qu'il est intéressant de comparer.

Quelques constats à partir du tableau I :

- Le taux de familles monoparentales se distribue en proportion assez similaire dans les deux régions, alors que ce taux est plus élevé pour l'ensemble de l'Outaouais.
- Bien que le revenu moyen des personnes de plus de 15 ans soit plus élevé au sein de la population de la Vallée-de-la-Lièvre, l'écart de revenu entre les hommes et les femmes est similaire.

- Le taux de personnes n'ayant pas atteint une 9^{ème} année de scolarité est très élevé sur tout le territoire, accusant toutefois un écart de près de 9 % de plus dans la Petite-Nation. Par contre, ce taux dépasse le taux moyen de l'ensemble du territoire de l'Outaouais.
- Proportionnellement, le nombre de familles vivant sous le seuil de la pauvreté dans la Petite-Nation se compare à celui de l'Outaouais et dans les deux cas, ce taux est plus élevé que celui de la Vallée-de-la-Lièvre.
- Les données ayant trait à la composition des personnes âgées de plus de 65 ans et celles qui vivent des incapacités physiques ou intellectuelles affichent des écarts importants entre la Petite-Nation et la Vallée-de-la-Lièvre.
- La proportion de jeunes âgés entre 15 et 24 ans est moindre que celle de l'ensemble de l'Outaouais. Toutefois, pour ce groupe, l'écart entre les données de 1991 et 1996 sur le territoire de la Petite-Nation suscite des interrogations particulières. La rétention des jeunes, dont l'augmentation, par opposition à l'exode connue par le passé, laisse entrevoir une situation nouvelle. Afin de bien analyser cette situation, certains facteurs devront être regardés de plus près : augmentation de la démographie?, développement de la région?, incapacité de partir en raison d'une situation économique défavorable? et autres.

1.2 Le territoire vu par les organismes répondants

Cinq (5) principaux facteurs sont identifiés comme situations problématiques vécues sur le territoire :

- **La pauvreté et les problématiques qui en découlent** ; manque d'emploi, familles démunies, maladie physique et psychologique, population faiblement scolarisée et enfants négligés.
- **L'étendue du territoire**, le plus souvent associée au **transport déficient** mais également à **l'éloignement des ressources** constitue un second aspect important.
- **Les problèmes touchant les jeunes** : problèmes familiaux, manque d'emploi incitant à leur exode, augmentation de problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie et décrochage scolaire sont fréquemment énoncés.

Enfin, le **manque de services** offerts à la population et le **vieillissement de la population** complètent le portrait du territoire tel que décrit par les répondants.

Malgré plusieurs facteurs d'homogénéité relatifs à la pauvreté, la grandeur du territoire et le transport, certaines distinctions marquantes font état de problématiques spécifiques à chacun des territoires.

Un premier constat concerne les problématiques vécues par les jeunes. Dans la Petite-Nation, leur situation est principalement décrite par l'exode relié au manque d'emploi alors que dans la Vallée-de-la-Lièvre, les problématiques reliées à l'augmentation de la toxicomanie et de l'alcoolisme sont davantage significatives.

Un second constat concerne l'éloignement des ressources et le vieillissement de la population et est identifié en très forte majorité par les organismes de la Petite-Nation. Par contre, un manque de services offerts à la population n'est identifié que par des organismes établis sur le territoire de la Vallée-de-la-Lièvre, lesquels interviennent, pour la plupart, auprès des personnes âgées ou des personnes qui vivent un handicap intellectuel ou physique. Deux organismes travaillant auprès de la petite enfance font également état de cette difficulté sur le territoire.

Bon nombre de questions surgissent en ce qui a trait à l'étendue du territoire et son impact sur les organismes. Bien que nous n'ayons pas mesuré avec insistance cet impact, il n'en demeure pas moins qu'il se révèle être une piste fort importante à poursuivre. Toutefois, à partir des données recueillies, certains éléments peuvent être identifiés.

Nous pourrions croire que l'accès aux services offerts par les organismes communautaires n'est limité qu'en raison de la distance, en effet, les organismes répondants rencontrent d'autres difficultés à rejoindre la clientèle.

Dans les deux régions, et dans des proportions équilibrées, 21 organismes répondants disent ne rencontrer aucune difficulté à les rejoindre. Les autres répondants (18) rencontrent des difficultés. Pour certains, les raisons évoquées concernent les usagers eux-mêmes, craintifs à être identifiés ou encore gênés de révéler leur situation (7). Ce facteur de confidentialité et de peur d'être identifié est particulièrement présent dans les communautés rurales.

La distance n'est mise en évidence que par 5 organismes comme limite posée aux usagers en regard de l'accès aux services. Quatre (4) autres organismes stipulent que leurs services sont encore mal connus; ces derniers interviennent dans le champ d'intervention enfance-famille. Enfin, une mauvaise distribution de la publicité est énoncée par 2 organismes comme limite posée aux usagers en ce qui a trait à l'accès à leurs services.

D'autre part, certains organismes de la Petite-Nation ont mentionné que, faute de transport, ils ont développé un nouveau point de service sur le territoire pour favoriser l'accès d'un plus grand nombre d'usagers à leurs services.

De plus, certains commentaires sont formulés quant à la distance à parcourir pour participer à des rencontres de concertation entre organismes communautaires. À cela s'ajoute le temps que requiert la participation à ces rencontres et le temps nécessaire afin de parcourir toute distance.

Chose certaine, la distance affecte bon nombre de situations : accès aux ressources, accès aux services offerts par les organismes de même que l'assiduité aux rencontres liées à la concertation.

PARTIE 2

Le mouvement communautaire

Ce que nous véhiculons

2.1 Définition et rôle du secteur communautaire

Parce que les préoccupations et les discours des organismes répondants sont indissociables des besoins que rencontrent les usagers qu'ils desservent et des projets qu'ils visent à mettre en place, il est important de situer la définition que donnent les organismes communautaires de leur pratique.

Il est en effet acquis par les organismes que leurs façons de faire et de voir reposent sur des dénominateurs communs qui les définissent et déterminent leur approche d'intervention.

2.2 Autodéfinition des organismes communautaires

Fortement enracinés au sein de leur milieu, 3 caractéristiques sont énoncées en priorité par les répondants pour définir ce qu'ils sont. Avant tout c'est leur ***capacité de répondre à des besoins et de contrer des problématiques qui se vivent dans le milieu*** qui constitue un facteur déterminant de cette auto-définition.

Ce premier constat se renforce par l'importance accordée à leur ***engagement dans la communauté*** au sein de laquelle les organismes s'adressent, appartiennent, sont issus, actifs et à l'affût de ce qui se passe. Tout aussi importante, par ailleurs, c'est ***l'approche d'intervention différente*** qui complète cette définition et marque profondément la spécificité des groupes.

En ce qui concerne l'approche d'intervention, celle-ci stipule des formes qualifiées comme suit : une intervention de proximité, proche de la communauté et des gens d'où la capacité d'identifier les problèmes et d'y répondre; une approche moulée aux besoins et au rythme de chacun, qui se veut chaleureuse, flexible, personnalisée, humaine et préventive.

Une intervention qui favorise l'acquisition de compétences variées par l'accès à des connaissances pratiques et au développement de l'estime de soi. Enfin, une intervention qui favorise la prise en charge par les usagers, l'appartenance à la communauté et le changement social.

Une intervention qui privilégie une communication d'égal à égal, et qui favorise le regroupement par des activités de groupe, au sein d'une atmosphère souple, chaleureuse et familiale. Cette atmosphère et ce lieu de proximité permettent aux gens de s'identifier et d'établir plus rapidement une relation de confiance.

Cette approche d'intervention se distingue, par ailleurs, de celle ayant cours dans les établissements publics et marque la spécificité des organismes communautaires.

2.3 Les valeurs portées par les organismes communautaires

À partir d'une liste de 11 valeurs, les répondants ont priorisé celles portées par leurs organismes :

- 1) Autonomie des usagers,
- 2) Respect de la valeur de la personne humaine,
- 3) Partage et entraide,
- 4) Appartenance à la communauté, changement social et justice sociale

Les répondants ont également été questionnés sur leur idéal de société. Ils se définissent comme d'ardents défenseurs de justice sociale d'où le désir d'une société plus juste, plus démocratique et plus équitable. Ils visent l'intégration, sans distinction, des exclus au sein de la société. Ils revendiquent la réduction des écarts entre les riches et les pauvres faisant ainsi valoir l'importance d'une meilleure redistribution de la richesse au sein de la société.

Cet idéal de société témoigne d'une raison importante pour laquelle les organismes travaillent et se consacrent au travail communautaire.

En somme, le rôle des organismes communautaires est destiné à répondre à des contextes socio-politiques changeants au sein desquels il y a toujours lieu de s'ajuster et de s'adapter.

Au Québec, comme ailleurs, de profonds changements socio-économiques créent des pressions vers l'accroissement des inégalités sociales qui, comme nous le verrons plus loin, affectent le niveau de santé et de bien-être des communautés.